

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE et DE DELIVRANCE DES DROITS D'ENTREE**

**Art 1 Préambule**

Celles-ci font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement et sont annexées à l'ensemble des contrats d'abonnement. Tout titulaire d'un droit d'entrée est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté l'ensemble des conditions générales de vente, et ce préalablement à tout achat dudit droit d'entrée quel qu'il soit. La direction de PLAINE OXYGENE se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions. Leur application entrera alors en vigueur à compter de leur affichage.

**Art 2 Caractéristiques des produits vendus**

**A. CATEGORIE « ENTREES »**

Entrée unitaire		Carte de 10 entrées	
ESPACE AQUATIQUE	ESPACE AQUATIQUE + BIEN ETRE	ESPACE AQUATIQUE	ESPACE AQUATIQUE + BIEN ETRE
Accès aux bassins	Accès aux bassins et à l'espace bien être	Accès aux bassins	Accès aux bassins et à l'espace bien être
Ticket vendu à l'unité		La carte est nominative mais peut être utilisée dans le même temps par le titulaire de la carte accompagné de personnes de son entourage	
Valable uniquement le jour de l'achat		Les entrées peuvent être utilisées en une seule fois ou de manière échelonnée sur 1 an à compter du jour de l'achat. Toute entrée non utilisée dans ce délai sera perdue (ni reprise ni reportée ni échangée)	
Accès aux personnes mineures ou majeures	Accès aux personnes majeures	Accès aux personnes mineures ou majeures	Accès aux personnes majeures
Le paiement s'effectue en espèce, par chèque, par carte bancaire ou par chèques-vacances. La monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances			
Toute sortie de l'établissement est définitive			

**B. CATEGORIE « PASS ACTIVITES »**

Entrée unitaire		Carte de 10 entrées		Annuel	
Activités BASIC : Bébé nageur, jardin aquatique, activité prénatale, aquaphobie	Activités PREMIUM : fitness, aquafitness, salle cardio-training et musculation	Activités BASIC : Bébé nageur, jardin aquatique, leçons de natation activité prénatale, aquaphobie	Activités PREMIUM : fitness, aquafitness, salle cardio-training et musculation	Activités BASIC : Bébé nageur, jardin aquatique, leçons de natation, aquaphobie	Activités PREMIUM : fitness, aquafitness, salle cardio-training et musculation
Séance vendue à l'unité		Pass nominatif			
L'accès aux séances de fitness et aquafitness est exclusivement réservé aux personnes majeures					
Valable uniquement le jour de l'achat		<u>Leçon de natation</u> : 1 séance hebdomadaire - valable 10 semaines <u>Bébé nageur, jardin aquatique, activité prénatale, aquaphobie</u> : valable de septembre à juin - hors vacances scolaires <u>fitness, accès salle cardio/musculation, aquafitness</u> valable 1 an		Activités BASIC : valable hors vacances scolaires Activités PREMIUM : valable 1 an	
Toute séance non utilisée dans le délai imparti sera perdue (ni reprise, ni échangée, ni reportée)					
Le paiement s'effectue en espèce, par chèque, par carte bancaire ou par chèques-vacances, bons CAF. La monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances					
Toute sortie de l'établissement est définitive					

### C. CATEGORIE « ABONNEMENTS OCEANE »

BASIC	BASIC PLUS	LIBERTE	ESSENTIAL	EXCELLENCE
Trimestriel ou annuel (à compter de la date de souscription)				Annuel (à compter de la date de souscription)
Pas de reconduction tacite Aucun report de validité des abonnements ne sera accepté en cas d'interruption de l'activité pour des raisons indépendantes de la volonté de la Direction				
Accès libre et illimité à l'espace aquatique	Accès libre et illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien être	Accès libre et illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien être Accès libre et illimité à la salle cardio-training	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien être Accès illimité à la salle cardio-training et musculation Accès illimité aux séances aquafitness « basic » Accès illimité aux séances fitness « basic »	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien être Accès illimité à la salle cardio-training et musculation Accès illimité aux séances aquafitness « basic » – Accès illimité aux séances fitness « basic » – Accès à 3 séances hebdomadaires aquabiking – 10% de réduction sur la boutique (non cumulable avec une autre offre) – Parrainage (conditions en annexe) – 3 séances hebdomadaires de STUDIO MATRIX.
Mineurs et majeurs	Réservé aux personnes majeures			
Abonnement nominatif et non cessible				
Son prix est à verser en intégralité lors de l'achat sauf en cas de souscription au prélèvement automatique. Le paiement s'effectue en espèce, par chèque, par carte bancaire ou par chèques-vacances. La monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances.				
Frais de dossier à régler lors de la souscription en cas de paiement par prélèvement automatique				

Chacun des produits pourra faire l'objet d'un « bon cadeau » acheté sous forme de contremarque nominative à la caisse de PLAINE OXYGENE où celle-ci sera ensuite échangée par le porteur du bon contre le titre d'entrée définitif (carte d'entrées, pass activités, abonnement OCEANE).

### D. ALL INCLUDE DAY

La formule « all include day » comprend un accès à l'espace aquatique, à l'espace bien être, à la salle cardio training et musculation, aux séances aquafitness « basic », aux séances fitness « basic » et à une séance d'aquabiking et de matrix live. Cette formule est valable le jour de l'achat. L'accès à l'aquabiking et au studio de matrix live est fonction de la disponibilité des appareils. Leur non disponibilité ne pourra faire l'objet ni d'un remboursement ni d'une quelconque contre partie.

#### Art 3 Modalités d'achat

Excepté pour l'acquisition de contremarques « CE », la vente des droits d'entrée ne pourra se faire qu'à la caisse située à l'entrée de PLAINE OXYGENE par un employé du centre.

Aucune transaction ne pourra s'opérer par d'autre personne que l'agent situé à l'accueil. Les titres acquis dans d'autres circonstances sont susceptibles d'être refusés lors de l'entrée de PLAINE OXYGENE. La direction décline toute responsabilité quant aux droits d'entrée acquis par les clients en dehors de ce cadre. Aucune réclamation ne sera jugée recevable les concernant.

#### Art 4 Prix

Les prix pratiqués sont affichés à l'accueil de PLAINE OXYGENE. Ils sont consultables sur le site internet ainsi que sur format papier disponible à l'entrée. Les prix sont indiqués T.T.C.

Ils sont, à tout moment, susceptibles de modification par la direction de PLAINE OXYGENE et entrent en vigueur à compter de leur affichage.

Toute modification s'applique aux contrats d'abonnements conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Il pourra être demandé par l'agent en caisse tout justificatif permettant de vérifier l'appartenance à toute catégorie d'âge ou de résidence. A défaut de présentation du justificatif demandé, le client ne pourra se prévaloir du bénéfice du tarif préférentiel.

Toute demande de remplacement de carte (en cas de perte, vol...) viendra immédiatement annuler la précédente et sera facturée 7,00 Euros.

La réduction de 10% accordée aux porteurs de l'abonnement Océane Excellence ne peut être cumulée avec une autre offre en cours de validité.

## **Art 5 Accès à PLAINE OXYGENE**

La Direction ainsi que ses agents se réservent le droit de refuser la vente de titres d'entrée à toute personne ne présentant manifestement pas les garanties de propreté, de sobriété et de bonne tenue.

## **Art 6 Sanctions et résiliation-sanction**

Tout défaut de paiement, toute utilisation frauduleuse, tout comportement inadéquat, fautif, nuisible ou contraire aux présentes ou à l'ordre public, est passible de sanction, pouvant aller de l'exclusion temporaire de PLAINE OXYGENE à l'exclusion définitive et/ou à la résiliation de l'abonnement. En cas d'exclusion ou de résiliation, le contrevenant se verra privé de tout droit à remboursement des sommes versées.

## **Art 7 Réclamation**

Toute réclamation sera adressée à PLAINE OXYGENE par lettre recommandée avec accusé de réception, ou déposée en main propre à PLAINE OXYGENE.

## **Art 8 Sécurité**

La vente est interdite à tout enfant de moins de 8 ans non accompagné d'une personne ayant autorité.

Pour les séances en groupe et en cas de fréquentation excessive à une séance, la direction se réserve le droit de proposer au client un autre créneau sur un horaire et/ou un jour différent voire de refuser l'inscription à ce créneau. L'ensemble des activités se fait sous la surveillance d'une personne qualifiée, diplômée d'état.

## **Art 9 Clause limitative de responsabilité et certificat médical**

Lors de l'achat de titre d'entrée, le client déclare avoir fait contrôler par un médecin son aptitude à pratiquer une activité sportive. Il doit fournir dans le mois suivant la souscription à une formule d'abonnement un certificat médical datant de moins d'un mois.

A défaut, la Direction de PLAINE OXYGENE sera déchargée de toute responsabilité pour tout préjudice résultant d'une incompatibilité antérieure à la souscription du contrat.

Les horaires d'ouverture de PLAINE OXYGENE ainsi que les horaires des séances peuvent faire l'objet de modifications périodiques (vacances scolaires, arrêts techniques...).

## **Art 10 Non-utilisation**

D'une manière générale, la non-utilisation temporaire ou définitive du fait du client n'ouvre pas de droit pour lui à résiliation, prolongation ou remboursement.

## **Art 11 Arrêts techniques**

La durée de validité des différentes formules tient compte des arrêts techniques. Aucune indemnité, sous quelque forme que ce soit, ne pourra être octroyée du fait de ces arrêts.

## **Art 12 Caractère confidentiel des informations nominatives**

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les clients disposent d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données personnelles les concernant détenues par la Direction de PLAINE OXYGENE. Les informations détenues ne pourront être transmises à un organe tiers sans l'accord exprès et préalable du client.